

Lutter contre le flou : François Villon face à Jozef Felix, son traducteur slovaque¹

Ján Živčák

Académie slovaque des sciences

jan.zivcak@savba.sk

<https://orcid.org/0000-0003-2373-9951>

FIGHTING AGAINST AMBIGUITY: FRANÇOIS VILLON AS SEEN BY JOZEF FELIX, HIS SLOVAK TRANSLATOR

This article re-examines the Slovak reception of François Villon against the backdrop of epistemological turns in 19th- and 20th-century medieval studies. The aim is to look at the tensions between positivist and interpretive approaches to Villon and to determine to what extent these epistemes are present in the thinking of Jozef Felix (1913–1977), the translator of Villon’s works into Slovak. Special attention is paid to Felix’s handling of the ambiguity of Villon’s poetry, which stems from the heterogeneous profile of its readership as well as from the blurred boundaries between subject and object.

KEYWORDS:

François Villon — Ambiguity — History of Medieval Studies — Reception Studies — Jozef Felix — Romance Studies in Slovakia

MOTS-CLÉS :

François Villon — Ambiguïté — Histoire des études médiévales — Études de réception — Jozef Felix — Études romanes en Slovaquie

DOI

<https://doi.org/10.14712/23366729.2024.3.7>

INTRODUCTION

Depuis la naissance des études médiévales au XIX^e siècle, la critique villonienne a traversé deux phases contrastées². La première, que j’appelle ici « phase de cristallisation », se donne pour mission de clarifier le contexte référentiel de la poésie de

1 Le présent article s’inscrit dans le projet de recherche KEGA 025PU-4/2021 (50 %). This work was supported by the Slovak Research and Development Agency under the Contract no. APVV-20-0179 (50 %).

2 Voir N. F. Regalado, *L’art poétique de François Villon. Effet de réel*. Orléans : Paradigme, 2018, p. 13–36 ; S. Lefèvre, « Villon imaginaire, Villon historique : conflit ou confluence ? », *Op. cit. Revue des littératures et des arts*, n° 21, 2020, <<https://revues.univ-pau.fr/opcit/600>> [Consulté le 27/06/2023].



Villon qui, comme le démontre Sylvie Lefèvre, n'a curieusement pas retenu l'attention des premiers éditeurs du poète entre 1489 et 1542³. Ces tendances « biographisantes » se manifestent dès les années 1830 et s'imposent définitivement au tournant du XX^e siècle, lorsque Auguste Longnon, Marcel Schwob et Pierre Champion⁴ découvrent et publient une série de documents administratifs et juridiques (lettres de rémission, enquêtes policières, plaidoiries, etc.) relatifs soit à Villon lui-même, soit à des personnes nommées dans sa poésie. Initiée dans les années 1970 et 1980 par Pierre Guiraud et Roger Dragonetti⁵, la deuxième phase s'assimile, quant à elle, à une « phase d'obscurcissement ». Si les reconstructions positivistes ne sont pas dépourvues de tout intérêt, leur méthodologie reste toutefois tributaire d'une épistémè qui n'est plus la nôtre. En effet, la cristallisation des données biographiques s'y opère au prix d'un « amalgame de [...] deux types de référentialité : l'histoire externe d'une part et l'expression d'une expérience de vie, qui constitue la vérité intrinsèque du texte, de l'autre⁶ ». Les représentants du nouveau courant critique, dont certains sont toujours actifs dans le domaine de la recherche, préfèrent donc lire l'œuvre de Villon comme un champ autonome en vue de saisir ses structures internes, qui sont intentionnellement floues, disloquées ou cryptiques.

Comme il ressort de ces remarques introductives, mon article sera en dialogue constant avec les travaux d'autres spécialistes, bien qu'il soit à préciser que la perspective littéraire sera ponctuellement complétée par des observations d'ordre traductologique. Mon objectif sera de poursuivre l'examen du « flou » dans la poésie de Villon à la lumière de la réception du poète en Slovaquie, qui a été remarquablement riche. À l'exception des ballades en jargon, l'ensemble du corpus est disponible en traduction slovaque, le *Testament* ayant connu sept rééditions dans le cours de la deuxième moitié du XX^e siècle ! Ce bilan, dû à l'élan de Jozef Felix (1913–1977), l'un des romanistes les plus érudits de l'ancienne Tchécoslovaquie, est d'autant plus favorable que les autres écrivains français de la fin du Moyen Âge, y compris Charles d'Orléans, demeurent inconnus en Slovaquie.

Aux yeux de Jana Truhlářová, de Július Pašteka et d'autres chercheurs slovaques ayant initié l'étude de cette problématique dans les années 2000, les projets de Felix gardent toute leur actualité au XXI^e siècle. Ses traductions, réalisées en binôme avec les poètes Ján Kostra, Ján Smrek et Ivan Mojík, se lisent comme de la vraie poésie et s'accompagnent d'un commentaire philologique et littéraire hautement instructif⁷. Pour montrer l'actualité de Villon, Felix dresse de nombreux parallèles entre le *Testament* et la littérature moderne, sans chercher pour autant à déraciner le poème de

3 S. Lefèvre, art. cit., § 4–5, 8. Pour les articles publiés uniquement sous forme numérique, je remplace le numéro de page par le numéro de paragraphe.

4 Voir la bibliographie finale.

5 Voir la bibliographie finale.

6 R. Van Deyck, « Pour un panorama des études villoniennes », *Le Moyen Français*, n° 46–47, 2000, p. 587.

7 J. Truhlářová, « Jozef Felix a historická prekladateľská metóda », dans L. Vajdová (dir.), *Myslenie o preklade na Slovensku*. Bratislava : Kalligram, Ústav svetovej literatúry SAV, 2014, p. 39, 41–42, 47 ; J. Pašteka, « Stredoveký básnik a moderný kritik », dans J. Felix, *Français Villon. Bohém, básnik, baladik*. Éd. J. Pašteka. Bratislava : Petrus, 2004, p. 13–14, 30.

l'époque de sa genèse⁸, comme ont pu le faire Gaston Paris ou, dans une moindre mesure, Otokar Fischer, traducteur de la première anthologie tchèque des poésies de Villon⁹. Truhlářová n'hésite donc pas à qualifier les méthodes de Felix de visionnaires et novatrices à l'échelle tant nationale qu'europpéenne, en précisant que le grand érudit percevait, dès les années 1940, la littérature dans ses rapports avec la culture et l'histoire¹⁰. Les observations de Truhlářová et de Pašteka sont si rigoureuses et convaincantes qu'il m'a longtemps semblé inutile de rouvrir le débat. En outre, dès 1950–1951, Felix avait rédigé un long panorama (plus de 80 pages !) des ouvrages positivistes sur Villon qui anticipe le courant de pensée actuel en adoptant une position critique envers les recherches de Schwob ou de Champion, jugées incomplètes et douteuses sur le plan de la méthode. Ce n'est qu'en abordant le sujet en profondeur que j'ai découvert un paradoxe à peine perceptible dans les intuitions de mes collègues. En effet, les deux comparent les initiatives de Felix presque exclusivement à des ouvrages de villonistes français actifs lors de la « phrase de cristallisation ». Si cette approche strictement « historique » paraît logique dans la mesure où la réception slovaque de Villon a atteint son apogée entre 1947 et 1969, je ne pense pas qu'elle permette de juger de la nouveauté ou de l'intemporalité des opinions de Felix. Pour savoir si ces dernières correspondent aux tentatives actuelles de reconnaître dans l'art de Villon un « art de l'esquive¹¹ » et « de la fuite¹² », il convient de consulter également une bibliographie récente. Cet article tiendra donc compte des différents paratextes, études et gloses de Felix au sujet de Villon¹³ pour cerner l'attitude du grand romaniste envers deux types de floutage qui, selon la critique actuelle, constituent l'essence de l'écriture villonienne : le floutage entre le privé et l'universel d'une part, et celui entre le sujet et l'objet de l'autre.

8 Voir J. Truhlářová, *Na cestách k francúzskej literatúre*. Bratislava : Veda, 2008, p. 48, 53 ; J. Pašteka, art. cité, p. 20–21.

9 Voir J. Pelán, « České překlady Françoise Villona », dans A. Marès — T. Riedlbauchová (dir.), *Naše Francie*. Praha : Památník národního písemnictví, 2018, p. 93–94. À en juger par un bref exposé, conçu en 1964 sous le titre « Villon chez nous », Felix connaissait très bien la réception tchèque de l'œuvre villonienne et tenait les traductions de Fischer en grande estime. Tout en essayant d'offrir aux lecteurs slovaques un texte aussi beau et puissant que celui de Fischer, Felix opte néanmoins pour une méthode de traduction moins spontanée, reposant sur des bases philologiques solides (pour plaire à ses lecteurs, Fischer a refusé de traduire les huitains et les insertions lyriques du *Testament* qui lui semblaient trop médiévaux).

10 J. Truhlářová, « Jozef Felix... », art. cité, p. 49–51.

11 J.-C. Mühlethaler, « Introduction », dans J.-C. Mühlethaler — E. Hicks (dir.), *François Villon : Lais, Testament, Poésies diverses, Ballades en jargon*. Paris : Champion Classiques, 2004, p. 24.

12 J. Cerquiglini-Toulet, « “Je suis François, dont il me poise.” Villon ou l'art de la fuite », dans F. Vigneron (dir.), *Relire Villon : Lais, Testament, Poésies diverses*. Grenoble : Université Grenoble Alpes, 2020, <<http://ouvrir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actualit-tarts/624>> [Consulté le 07/07/2023].

13 Pour ne pas alourdir les notes de bas de page, la plupart des citations seront tirées de l'édition complète du corpus établie à titre posthume par Július Pašteka : J. Felix, *François Villon. Bohém, básnik, baladik*. Bratislava : Petrus, 2004. Dans le cours de l'article, je veillerai toutefois à préciser le titre et la date de la rédaction des morceaux les plus importants.



HUMOUR DE COMMUNAUTÉ OU CARNAVAL PUBLIC ?

Si la poésie de Villon privilégie le concret par rapport à l'abstrait, fuyant l'allégorisation des espaces intérieurs propre à un Charles d'Orléans, elle n'en reste pas moins énigmatique pour un lecteur du XXI^e siècle. Surtout dans les huitains du *Testament*, on se heurte en effet à un labyrinthe d'allusions à l'actualité parisienne de la toute fin du Moyen Âge (scandales érotiques, émeutes et affaires criminelles, lieux mondains, citoyens infâmes) qui étaient, comme le répètent les critiques, de Longnon¹⁴ à Mühlethaler¹⁵, déjà incompréhensibles pour Clément Marot en 1533. Villon donne l'impression d'écrire pour un public restreint (les clercs parisiens, ou encore les Coquillards si l'on lit les ballades en jargon dans l'optique traditionnelle), reléguant ses blagues et ses railleries à une sphère privée et communautaire. Au tournant du XX^e siècle, il est donc devenu courant de publier la poésie de Villon avec un long appareil critique. Longnon, Schwob et Champion ont tous choisi d'atténuer la tension herméneutique au moyen d'une reconstruction des profils historiques des différents légataires nommés dans le *Lais* et le *Testament*¹⁶. Grâce à leurs recherches, les lecteurs ont pu s'approcher Villon en discernant mieux l'espace « derrière » ses vers, qui leur est présenté comme un reflet de la vie de l'auteur.

Les éditeurs plus contemporains, à commencer par Albert Henry et Jean Rychner¹⁷, optent pour une approche différente. S'ils ne renoncent pas à l'apparat critique, ils privilégient les commentaires philologiques ou poétiques au détriment de l'étude de « l'arrière-texte »¹⁸. Contrairement à leurs précurseurs, ils soutiennent que le caractère privé de l'écriture villonienne est en grande partie illusoire, puisque le corpus affiche une dimension universelle patente¹⁹. En témoignent la virtuosité formelle des vers, l'originalité des rimes ainsi qu'un dialogue subtil avec l'histoire littéraire (paraphrases de la Bible, réécriture de l'exemplum de Diomède et Alexandre aux vers 129–168²⁰ du *Testament*, parodie de la terminologie aristotélicienne à la fin du *Lais*, références à Rutebeuf et à Jean de Meung). Les insertions lyriques du *Testament*, centrées autour de « grands thèmes » comme la fugacité du temps ou la déchéance corporelle, contrebalancent, elles aussi, le réalisme terre-à-terre du poème-cadre²¹. Sans compter que Villon lui-même — comme le souligne

14 A. Longnon, *Étude biographique sur François Villon d'après les documents inédits conservés aux Archives nationales*. Paris : Henri Menu, 1877, p. II.

15 J.-C. Mühlethaler, « Introduction », *op. cit.*, p. 9.

16 Voir S. Lefèvre, art. cité, § 11–18, 21.

17 Voir la bibliographie finale.

18 Voir S. Lefèvre, art. cité, § 23.

19 Voir J. Cerquiglini-Toulet, « Écrire pour ses compagnons, être lu par tous. Le cas de François Villon », dans L. Evdokimova — A. Marchandisse (dir.), *Le texte médiéval dans le processus de communication*. Paris : Classiques Garnier, 2019, p. 69–80.

20 L'édition de référence est celle de J.-C. Mühlethaler — E. Hicks (dir.), *François Villon : Lais, Testament, Poésies diverses, Ballades en jargon*, *op. cit.*

21 E. Hicks, « Comptes d'auteur et plaintes contre X : de l'identité poétique du bien renommé Villon », dans J. R. Scheidegger — S. Girardet — E. Hicks (dir.), *Le Moyen Âge dans la modernité*. Paris : H. Champion, 1996, p. 274–275.



Cerquiglini-Toulet²² — ordonne à son scribe fictif de faire son Testament « partout coppier » (T 791)²³ afin que Jehan de Calais puisse « le gloser et commanter et [...] interpreter [...] a son plaisir » (T 1852, 1857–58). Bien entendu, la critique positiviste n'est pas passée à côté de ces indices, elle a eu pourtant du mal à y voir la clé de l'univers du poète. Il a fallu attendre les années 1970 pour entrevoir qu'une autre approche des *realia* était possible. En effet, Villon ne semble pas avoir choisi ses légataires pour des motifs personnels, mais en raison de la sémantique de leurs noms, souvent liée à la nature du legs²⁴. Pierre Guiraud et Jean Dufournet²⁵ ont déployé beaucoup d'énergie pour rétablir ce système, et l'index des noms propres dans l'édition de Mühlethaler²⁶ montre à quel point leurs hypothèses sont convaincantes. Dans leurs ouvrages, le monde de Villon n'apparaît plus comme la mise en texte d'un réseau de relations empiriques, nécessitant un décryptage historico-biographique, mais comme un carnaval littéraire qui s'explique de lui-même²⁷. À titre d'exemple, au lieu de dresser un portrait de Jehan Cornu aux vers 990–1005 du *Testament*, le poète joue uniquement sur son nom de cocu. Quant au « Mont Valeryen », légué à l'abbaye de Montmartre dans le huitain 146, il devient un non-lieu par excellence (= le mont qui ne vaut rien) peu importe son emplacement réel²⁸.

Jozef Felix était également conscient de l'importance des notes explicatives. Il les a rédigées avec tant de soin que Truhlářová n'hésite pas à comparer les traductions slovaques de Villon à des éditions critiques²⁹. De par son double statut de glosateur et traducteur, Felix accorde une attention accrue aux nuances poétiques. Statistiquement parlant, il y consacre jusqu'à 50 % de ses commentaires. Il se montre particulièrement sensible aux antiphrases, à l'ironie (il est l'un des rares à lire, dans la première moitié du XX^e siècle, la « Ballade et oraison » en clé parodique³⁰), aux sens superposés (voir son interprétation de la « Ballade pour Robert d'Estouteville »³¹), ainsi qu'au caractère suspect des changements de registre chez Villon³². Dans son attitude à l'égard des *realia*, il reste cependant fidèle à l'épistémè d'Auguste Longnon et Lucien Foulet, dont l'édition³³ a servi de base aux traductions slovaques³⁴. L'univers de Villon, vu

22 J. Cerquiglini-Toulet, « Écrire pour ses compagnons... », art. cit., p. 74–75.

23 Conformément à l'usage dans la critique villonienne, je renvoie aux différentes parties de l'œuvre du poète sous forme abrégée. Dans les références, les sigles L (= *Lais*), T (= *Testament*) et PD (= *Poésies diverses*) sont suivies des numéros de vers.

24 N. F. Regalado, « La fonction poétique des noms propres dans le Testament de François Villon », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 32, 1980, p. 51–68.

25 Voir surtout J. Dufournet, *Recherches sur le Testament de François Villon*. Vol. II. 2^e éd. revue. Paris : Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 1973.

26 Voir p. 437–466.

27 Voir J. Dufournet, *Villon : ambigüité et carnaval*. Paris : H. Champion, 1992.

28 Voir p. 262, 443–444 de l'édition Mühlethaler — Hicks.

29 J. Truhlářová, *Na cestách...*, op. cit., p. 38.

30 J. Felix, « Komentár k Veľkému testamentu », dans F. Villon, *Dielo*. Bratislava : Tatran, 1981, p. 207–208.

31 *Ibidem*, p. 211–212.

32 J. Truhlářová, *Na cestách...*, op. cit., p. 54–55, 58–65.

33 Voir la bibliographie finale.

34 Voir J. Felix, *François Villon...*, op. cit., p. 84.



par Felix, ne fait pas encore penser à un carnaval autotélique, fondé sur le floutage entre le privé et le public. Les personnages (à l'exception de ceux de la « Ballade des seigneurs du temps jadis ») sont éclairés à la lumière de leurs modèles historiques, et la problématique des noms parlants ne surgit que dans trois notes (92, 98 et 159 à propos de Merebuef, Louviers, Perrenet de la Barre et Chappellain³⁵). En dépit de quelques détails originaux, il s'agit donc d'une analyse bien ancrée dans l'ambiance intellectuelle de la première moitié du XX^e siècle, et j'ose suggérer que dans deux cas au moins, on serait en droit d'attendre une sensibilité plus raffinée de la part d'un érudit qui, dans son article panoramique de 1950-1951, a su dénoncer les excès de ses collègues. En effet, le prisme historico-biographique est appliqué même aux figures purement poétiques de Michault « le bon fouterre » et de Katherine de Vauselles. À la suite de Gaston Paris³⁶, Felix suppose que « lors de ses errances, [Villon] s'arrêta à Saint-Satur pour voir la pierre tombale [...] du Don Juan du XIV^e siècle³⁷ », bien que le huitain 91 du *Testament* se réclame d'un topos bien attesté dans la littérature de l'époque³⁸. Katherine, à son tour, est censée « avoir logé à l'Hôtel de la Rose près de l'église Saint-Benoît, pas loin de Villon lui-même³⁹ » (note à la « Double ballade ») et le grand romaniste, sous l'influence de Tristan Tzara, semble convaincu de son rôle décisif dans la vie de l'auteur⁴⁰. Et pourtant, dès 1913, le positiviste Pierre Champion signalait que toutes les tentatives pour retrouver le nom de Katherine dans les archives avaient échoué⁴¹. Il est beaucoup plus probable qu'il s'agisse d'une prostituée imaginaire au nom parlant. Le mot « vauselles », terme d'origine dialectale désignant les petites vallées, a de fortes connotations sexuelles et réduit le personnage aux parties érotiques de son corps⁴². Le biographisme laisse donc de nombreuses traces dans la pensée de Felix, son influence ne se limitant par ailleurs pas au domaine des noms propres. Dans le commentaire sur l'« Épitre à Marie d'Orléans », par exemple, Felix juge de la pertinence des différentes hypothèses sur les circonstances de la composition du poème en tirant des renseignements historiques d'un texte hautement métaphorique et ancré dans l'imaginaire liturgique⁴³.

L'AUTEUR COMME ACTEUR

À n'en pas douter, l'univers villonien, à la fois clos et ouvert, apparaît comme un jeu de masques et de dupes où chaque lecteur risque de se perdre. Or, les principes carnavalesques s'appliquent également au sujet lyrique, dont le nom est plus parlant en-

35 J. Felix, « Komentár... », *op. cit.*, p. 201-203, 220.

36 G. Paris, [Le succès du Passetemps Michault...]. Note en marge de A. Piaget, « Pierre Michault et Michault Taillevent », *Romania*, vol. 18, n° 71, 1889, p. 443.

37 J. Felix, « Komentár... », *op. cit.*, p. 198. Toutes les traductions du slovaque sont les miennes.

38 Voir p. 238, 455 de l'édition Mühlethaler — Hicks.

39 J. Felix, « Komentár... », *op. cit.*, p. 194.

40 J. Felix, *François Villon...*, *op. cit.*, p. 163-164.

41 P. Champion, *François Villon, sa vie et son temps*. Vol II. Paris : H. Champion, 1913, p. 302.

42 J. Dufournet, *Recherches...*, *op. cit.*

43 J. Felix, *François Villon...*, *op. cit.*, p. 98-99.



core que ceux des autres personnages. Sa première partie, homonyme du gentilé de la France (voir le célèbre quatrain « Je suis François, dont il me poise »), est apparentée à l'adjectif « franc »⁴⁴. Quant au patronyme, certains spécialistes y reconnaissent un amalgame de « vil » et « homme », qui entretient une relation antithétique avec le prénom⁴⁵. La portée de ces indices est d'autant plus décisive que « [l]e je est [...] omniprésent dans [le] *Lais*, dans [le] *Testament* comme dans la plupart des poésies non recueillies⁴⁶ ». À la différence de l'identité des légataires, dont le décryptage a toujours été un passe-temps intellectuel, l'égotisme de Villon intrigue non seulement les médiévistes, mais aussi les amateurs de poésie. Pendant la « phase de cristallisation », il a été interprété comme un symptôme de la nature subjective, confessionnelle et autobiographique de l'écriture villonienne⁴⁷. En effet, comme le souligne Lefèvre, les faits contenus dans les documents d'archives découverts par Longnon, Schwob et d'autres reflètent, dans une certaine mesure, les caractéristiques du sujet lyrique, qui se présente tantôt en fauteur de troubles, tantôt en pénitent⁴⁸.

La confiance en la sincérité des paroles de Villon marque également la pensée de Felix. Tant dans les paratextes du *Testament* que dans l'article de 1963 au titre révélateur « Villon souriant et sans sourire », on lit à maintes reprises que tout dans la poésie de Villon est substantiellement (voire mystérieusement) lié à sa vie, à son âme et à sa condition d'homme⁴⁹. Quoique Felix rejette l'idée d'un « Villon prodige » (les thèmes de ses précurseurs Michault Taillevent et Pierre Chastellain lui sont bien connus), il le considère néanmoins comme un pionnier. Il affirme que, contrairement à Alain Chartier ou Charles d'Orléans, qui composaient des pièces stériles pour répondre aux attentes du public, Villon « a rempli la poésie de sa personne⁵⁰ ». En témoigneraient la « Ballade des menus propos » ou encore l'incipit du *Lais*, où résonne avec insistance le célèbre « Je, François Villon, escollier » (L 2)⁵¹. Felix reste fort de sa conviction malgré la dimension parodique de nombreux passages du corpus car, à ses yeux, Villon parodie toujours du fond du cœur⁵². Alors que dans le *Lais*, les raileries seraient l'expression d'un abandon juvénile, dans le *Testament*, le rire céderait la place à une grimace tragique face à la mort et au vieillissement⁵³. Villon serait ainsi le parachèvement d'une veine poétique initiée au XIII^e siècle par Rutebeuf et Colin Muset⁵⁴. Toutefois, il ressort de ce raisonnement que Felix ne distingue pas nettement entre sincérité et confiance fictive et confond, à nouveau, le non-littéraire avec le

44 E. Hicks, art. cit., p. 267-268.

45 Voir J.-C. Mühlethaler, *Poétiques du quinzième siècle*. Paris : Librairie A.-G. Nizet, 1983, p. 167, qui se réfère à Pino Paioni.

46 J.-M. Fritz, « Confrerie et freres humains. Le je et le nous dans l'œuvre de François Villon », *Op. cit. Revue des littératures et des arts*, n° 21, 2020, § 1, <<https://revues.univ-pau.fr/opcit/601>> [Consulté le 07/07/2023].

47 Voir, par exemple, A. Longnon, *op. cit.*, p. I.

48 S. Lefèvre, art. cit., § 14-17.

49 J. Felix, *François Villon...*, *op. cit.*, p. 67, 72-73, 121.

50 *Ibidem*, p. 149 ; voir aussi p. 62-67.

51 *Ibidem*, p. 94-95, 149.

52 *Ibidem*, p. 74-75, 149.

53 *Ibidem*, p. 41.

54 *Ibidem*, p. 61, 67.



littéraire. Si les médiévistes admettent que les œuvres de Rutebeuf et Colin Muset puisent dans le vécu, le « moi » des deux auteurs s'exhibe de façon caricaturale et trompeuse⁵⁵. Avec Villon, le problème est encore plus flagrant et complexe, incitant la plupart des spécialistes de notre temps à abandonner la lecture autobiographique de ses vers.

Comme le rappelle Eric Hicks⁵⁶, Villon est une figure difficile à cerner déjà sur le plan historique. Riche en anecdotes émouvantes, sa biographie n'est en réalité qu'une reconstitution hypothétique, puisque les noms « François de Montcorbier », « François (de) Villon » et « François des Loges » dans les dossiers juridiques ne renvoient pas nécessairement à la même personne. Tout ce dont on est certain, c'est que le poète a séjourné quelque temps à la cour de Blois et qu'il a transcrit trois poèmes dans le manuscrit personnel de Charles d'Orléans (aujourd'hui ms. Paris, BnF, fr. 25458), ce qui cadre mal avec le profil d'un « mauvais garçon »⁵⁷. On serait plutôt tenté de croire avec Michel Zink que Villon, reconnu de son vivant, « n'était [...] peut-être pas tout à fait, ou pas seulement, [un] marginal⁵⁸ ». Guiraud et Hicks, séduits par les charmes du scepticisme structuraliste, poussent la réflexion jusqu'à remettre en question l'identité du poète et du malfaiteur des archives⁵⁹. Mühlethaler semble également sympathiser avec cette idée, en faisant de Villon « l'acteur du *Lais* et du *Testament* » dans l'index des noms propres de son édition⁶⁰. En effet, les deux œuvres pourraient très bien avoir été écrites par un « juriste au courant des procès et des scandales de Paris de l'époque⁶¹ », qui se serait approprié le nom d'un criminel pour divertir ses collègues.

Ces soupçons sont d'autant plus fondés que la *persona* lyrique de Villon semble encore moins saisissable que son modèle historique. Inconstante, fragmentaire et non fiable, elle irrite même les spécialistes qui portent un regard modéré sur les recherches positivistes. Comme le note Michèle Gally, « [l]e moi [villonien] est invité à revêtir des habits divers, à incarner plusieurs personnages, sa vérité n'étant que dans ses masques successifs : amant malheureux, souteneur, prisonnier torturé... et, dans le détail, chevalier, pèlerin, changeur...⁶² » Pour en revenir aux « repères » sur lesquels Felix fonde sa vision d'un Villon sincère, la « Ballade des menus propos »

55 M. Zink, « Musique et subjectivité. Le passage de la chanson d'amour à la poésie personnelle au XIII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 25, n° 99-100, 1982, 230-231 ; voir aussi son *Introduction à la littérature française du Moyen Âge*. Paris : Le Livre de Poche, 2006, p. 98-99.

56 E. Hicks, art. cit., p. 267.

57 Voir S. Cigada, « Studi su Charles d'Orléans e François Villon relativi al ms. B.N. fr. 25458 », *Studi Francesi*, n° 4, 1960, p. 201-219 ; S. Lefèvre, art. cit., § 18.

58 M. Zink, *Introduction...*, op. cit., p. 132-133.

59 P. Guiraud, *Le Testament de Villon ou le Gai Savoir de la Basoche*. Paris : Gallimard, 1970 ; E. Hicks, art. cit., p. 268.

60 Voir p. 466.

61 J.-C. Mühlethaler, « Introduction », op. cit., p. 23 ; voir aussi P. Guiraud, op. cit.

62 M. Gally, « Miroitements du Moi. Le sujet lyrique chez Charles d'Orléans et François Villon », dans M. Gally — H. Basso (dir.), *Être poète au temps de Charles d'Orléans (XV^e siècle)*. Avignon : Éditions Universitaires d'Avignon, 2012, <<https://books.openedition.org/eua/4377>> [Consulté le 27/06/2023].



n'est plus interprétée dans les travaux récents comme une plainte sur l'impossibilité de la connaissance de soi. Dans le célèbre refrain « Je congnois tout fors que moy mesmes » (PD VIII, 8), on a tendance à reconnaître soit une parodie du *nosce te ipsum*⁶³, soit l'écho d'une sentence de saint Bernard de Clairvaux⁶⁴. Cette approche anti-pathétique se justifie avant tout par le caractère proverbial des sept premiers vers de chaque strophe, auquel Felix ne prête aucune attention. La littéarité prend le dessus sur la référentialité aussi dans l'incipit du *Lais* qui, selon Laëtitia Tabard, « fonctionne en trompe-l'œil⁶⁵ », parce qu'au moment de la rédaction du texte — si l'on en croit les indications temporelles fournies par Villon — l'auteur n'était plus un écolier. En effet, l'écriture villonienne est constamment déstabilisée par le floutage entre « je » et « il », culminant au vers 828 du *Testament*, où le protagoniste se compare à une chimère floue, fuyante, hybride et irréelle⁶⁶. Tout aussi suspects sont les poèmes de conclusion énoncés à la 3^e personne du singulier, ou encore le huitain 176 avec les indications concernant « l'estature » sur la tombe de Villon, qui doit être « tir[ee] d'encre » (T 1872–73), c'est-à-dire par les seuls moyens de la poésie⁶⁷. À l'instar des critiques du début du XX^e siècle, Felix néglige complètement ces indices sans se douter de la multiplicité des masques de Villon. Il s'agit pourtant d'une omission importante dans la mesure où la dimension théâtrale du *Testament*, héritée du monde des sotties et des farces, est précisément ce qui distingue Villon de ses contemporains⁶⁸. Comme le rappelle Mühlethaler, les poètes des dernières décennies du XV^e siècle développent « une conscience poussée de la valeur et des ressources de la langue dont ils disposent⁶⁹ », tout en s'inscrivant dans deux courants différents de réflexion métalittéraire. Alors que les Grands Rhétoriciens adoptent une attitude de confiance en la parole, confirmée par leur virtuosité linguistique, Villon laisse planer le doute. L'ironie qui caractérise son traitement des éléments traditionnels de la rhétorique médiévale (topoi, sentences et proverbes, références aux autorités) traduit ses inquiétudes quant à la fragilité de la parole (parole trompeuse, mensongère) ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur le verbe poétique (parole incomprise, maltraitée).

Il y a cependant un aspect de la réception slovaque de la *persona* du poète qui paraît à la fois remarquable et étonnant. La glose « Pèlerinage tragique de François Villon », parue en 1947, trahit une fascination profonde pour l'expérience de la prison à Meung-sur-Loire que Villon évoque à plusieurs endroits du *Testament*. Felix en fait à la fois l'épicentre de l'œuvre villonienne et la clé de sa signification⁷⁰, n'hésitant pas à recourir au lexique philosophique, voire théologique :

63 J.-M. Fritz, art. cit., § 1 ; voir aussi p. 350 de l'édition Mühlethaler — Hicks.

64 G. Pinkernell, « Une nouvelle date dans la vie et dans l'œuvre de François Villon : le 8 octobre 1458 », *Romania*, vol. 104, n° 415, 1983, p. 389–390.

65 L. Tabard, « “Je, François Villon, escollier” : portrait du poète en étudiant », dans N. Koble — A. Mussou — A. Paupert — M. Szkilnik (dir.), *Villon à la lettre*. Paris : Section française de la SILC, 2021, p. 3.

66 J. Cerquiglioni-Toulet, « Je suis François... », art. cit., § 5–6 ; M. Gally, art. cit., § 23.

67 J. Cerquiglioni-Toulet, « Je suis François... », art. cit., § 5–6.

68 Pour les remarques qui suivent, voir J.-C. Mühlethaler, *Poétiques...*, op. cit., p. 175–177.

69 *Ibidem*, p. 63. Chez Mühlethaler, l'expression « conscience poussée » est en italique.

70 Voir J. Felix, *François Villon...*, op. cit., p. 35–37, 45–48.



Le pèlerinage tragique et intérieur de Villon constitue à bien des égards un voyage au bout de soi. La réflexion sur soi qu'on trouve à son début [...] débouche sur *une contemplation totale de soi dans la solitude du cachot épiscopal [...]*, en passant par la confrontation avec le mystère de soi [...], l'horreur du temps qui fuit [...], la révolte contre la société, mais aussi contre Dieu. Si, au début de son parcours poétique, Villon riait de sa propre chevelure et du monde qui l'entourait, à la fin, il est saisi de terreur devant la matière, la transcendance et le néant⁷¹.

La réflexion se poursuit dans la « Courte introduction au Testament » de 1964 :

L'exclusion sociale a permis [...] [à Villon] de descendre dans les profondeurs de soi, *d'aiguiser son regard pour mieux cerner les choses tant intérieures qu'extérieures*, et de faire jaillir, dans les moments les plus tragiques, une poésie éminemment « poétique »⁷².

À en juger par les syntagmes en italique, Felix fait de Villon presque une sorte de mystique séculaire, ayant percé le secret le plus profond de l'Être à travers l'épreuve de la souffrance. Jusqu'à présent, j'ai travaillé avec l'hypothèse que la principale raison de la popularité de Villon en Slovaquie était sa posture de « mauvais garçon », qui traduit bien le penchant slovaque pour les thèmes bas⁷³. Cependant, il semble qu'un autre aspect de l'œuvre du poète ait fait sa fortune auprès de Felix et de ses lecteurs : la tragédie d'un homme misérable à forte dimension sociale, assaisonnée d'ingrédients métaphysiques. Cette observation explique bien pourquoi Felix, dans son étude panoramique de 1950–1951, fait preuve d'une sympathie suspecte à l'égard d'Italo Siciliano et des chercheurs qui s'intéressent à la « métaphysique » du *Testament*⁷⁴. Du point de vue de la critique actuelle, cependant, l'image d'un Villon mystique n'est pas moins fragile que les images précédentes, car, comme le note Guiraud, les documents juridiques et administratifs passent complètement sous silence l'emprisonnement du malfaiteur à Meung-sur-Loire et ses démêlés avec Thibaut d'Ausigny⁷⁵, dont le nom, il ne faut pas l'oublier, est aussi un nom parlant (Mühlethaler y discerne les verbes « signer » et « assigner »⁷⁶).

CONCLUSION

Il ne fait aucun doute que, dans ses recherches, Jozef Felix s'est appuyé sur presque toutes les études disponibles à l'époque afin de fournir à ses lecteurs les informations les plus fiables sur Villon. Son éthique de travail, comme je l'ai souligné dans l'intro-

71 *Ibidem*, p. 36–37, je souligne.

72 *Ibidem*, p. 205, je souligne.

73 J. Živčák, *Sila a slabosť periférie. Stredoveká francúzska literatúra na Slovensku v rokoch 1900 — 2017*. Prešov : Filozofická fakulta Prešovskej univerzity, 2022, p. 90, 180.

74 J. Felix, *François Villon...*, *op. cit.*, p. 270–280.

75 P. Guiraud, *op. cit.*, p. 112.

76 Voir p. 210 de son édition.



duction, dépassait de loin les standards académiques de sa génération de chercheurs et de la nôtre aussi. Ainsi serait-il malvenu d'accuser cet érudit, qui a largement contribué à la modernisation de la politique traductive en Slovaquie, d'être sciemment réactionnaire. Cependant, il semble que ses méthodes exégétiques ne soient pas si éloignées des tendances propres aux médiévistes du début du XX^e siècle. Force est donc de nuancer un peu les conclusions enthousiastes de Jana Truhlářová et de Július Pašteka. Présentant des traces évidentes de biographisme, l'image de Villon que peint Felix nécessiterait une mise à jour. Au nom de l'anthropocentrisme (voir l'article de Truhlářová, où il s'agit d'un terme aux connotations positives⁷⁷), Felix se laisse fasciner par l'auteur plus que par le texte lui-même et lutte — quoiqu'inconsciemment — contre le « flou » villonien. Si son étude panoramique résume bien les paradoxes de la critique villonienne positiviste, Felix n'imagine pas encore que l'essence de la poésie du « pauvre écolier » puisse se trouver dans le brouillage des frontières. C'est peut-être pour cette raison que son panorama n'aboutit à aucune conclusion. Sur un point, cependant, Felix suit Villon plus scrupuleusement que ne le font de nombreux critiques de notre temps. Bien que les travaux antérieurs sur le romaniste slovaque se soient concentrés sur ses compétences académiques, je suis de plus en plus convaincu que l'accent devrait être déplacé sur ses qualités d'écrivain. Son introduction au *Lais*, par exemple, est un texte qui cherche à plaire au lecteur, en s'appropriant les stratégies discursives de la prose poétique slovaque d'inspiration expressionniste et existentialiste (en particulier le style de Jozef Cíger-Hronský dans ses romans des années 1930 et 1940). L'extrait suivant illustre le côté lugubre de « l'automne du Moyen Âge » avec la même puissance esthétique que les méditations sur la mort et la vieillesse dans la première partie du *Testament* :

Peut-être qu'au moment même où la mère [de François] accouchait, les loups pénétraient dans Paris depuis les bois de Boulogne, les gens mouraient de faim et de peste dans leurs cabanes, le gibet de Montigny était entièrement occupé et les épis, de plus en plus épars, se balançaient dans les champs comme des brigands pendus⁷⁸.

Le discours de Felix sur Villon, de même que le corpus villonien lui-même, est donc avant tout littéraire et constitue l'un des échos les plus frappants de l'incipit du célèbre livre de Siciliano, où résonnent les paroles suivantes :

[L]a critique, dans toutes ses manifestations, — y comprise, en quelque mesure, l'histoire littéraire, — est poésie. Et le critique, ce n'est pas le « poeta additus poetae » (car celui-là n'est qu'un pur sot), mais le poète qui, devant l'œuvre d'art, pour l'œuvre d'art, libère sa poésie, crée son œuvre à lui dans un domaine tout à fait différent : pour son plaisir, par sa sensibilité, avec son goût, avec son génie ou avec ses pauvres illusions⁷⁹.

77 J. Truhlářová, « Jozef Felix... », art. cit., p. 47–48.

78 J. Felix, *François Villon...*, op. cit., p. 38.

79 I. Siciliano, *François Villon et les thèmes poétiques du Moyen Âge*. 2^e éd. Paris : A.-G. Nizet, 1967, p. VII.



BIBLIOGRAPHIE :

- Cerquiglini-Toulet, Jacqueline. « Écrire pour ses compagnons, être lu par tous. Le cas de François Villon », dans Ludmilla Evdokimova — Alain Marchandisse (dir.), *Le texte médiéval dans le processus de communication*. Paris : Classiques Garnier, 2019, p. 69–80.
- Cerquiglini-Toulet, Jacqueline. « “Je suis François, dont il me poise.” Villon ou l’art de la fuite », dans Fleur Vigneron (dir.), *Relire Villon : Lais, Testament, Poésies diverses* (Dossier Acta Litt&Arts, 14). Grenoble : Université Grenoble Alpes, 2020, <<http://ouvrirlitt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/624>> [Consulté le 07/07/2023].
- Champion, Pierre. *François Villon, sa vie et son temps*. 2 vol. Paris : Honoré Champion, 1913.
- Cigada, Sergio. « Studi su Charles d’Orléans e François Villon relativi al ms. B.N. fr. 25458 », *Studi Francesi*, n° 4, 1960, p. 201–219.
- Dragonetti, Roger. « François Villon devant la critique positiviste », *Écriture*, n° 24, 1985, p. 79–98.
- Dufournet, Jean. *Recherches sur le Testament de François Villon*. Vol. II. 2^e éd. revue. Paris : Société d’Édition d’Enseignement Supérieur, 1973.
- Dufournet, Jean. *Villon : ambiguïté et carnaval*. Paris : Honoré Champion, 1992.
- Felix, Jozef. *François Villon. Bohém, básnik, baladik*. Éd. Július Pašteka. Bratislava : Petrus, 2004.
- Felix, Jozef. « Komentár k Veľkému testamentu », dans François Villon, *Dielo*. Trad. Jozef Felix, Ján Kostra, Ján Smrek et Ivan Mojík. Bratislava : Tatran, 1981, p. 188–225.
- Fritz, Jean-Marie. « Confrerie et freres humains. Le je et le nous dans l’œuvre de François Villon », *Op. cit. Revue des littératures et des arts*, n° 21, 2020, <<https://revues.univ-pau.fr/opcit/601>> [Consulté le 07/07/2023].
- Gally, Michèle. « Miroitements du Moi. Le sujet lyrique chez Charles d’Orléans et François Villon », dans Michèle Gally — Hélène Basso (dir.), *Être poète au temps de Charles d’Orléans (XV^e siècle)*. Avignon : Éditions Universitaires d’Avignon, 2012, <<https://books.openedition.org/eua/4377>> [Consulté le 27/06/2023].
- Guiraud, Pierre. *Le Testament de Villon ou le Gai Savoir de la Basoche*. Paris : Gallimard, 1970.
- Hicks, Eric. « Comptes d’auteur et plaintes contre X : de l’identité poétique du bien renommé Villon », dans Jean R. Scheidegger — Sabine Girardet — Eric Hicks (dir.), *Le Moyen Âge dans la modernité*. Mélanges offerts à Roger Dragonetti. Paris : Honoré Champion, 1996, p. 265–280.
- Lefèvre, Sylvie. « Villon imaginaire, Villon historique : conflit ou confluence ? », *Op. cit. Revue des littératures et des arts*, n° 21, 2020, <<https://revues.univ-pau.fr/opcit/600>> [Consulté le 27/06/2023].
- Longnon, Auguste. *Étude biographique sur François Villon d’après les documents inédits conservés aux Archives nationales*. Paris : Henri Menu, 1877.
- Longnon, Auguste — Foulet, Lucien (dir.). *François Villon : Œuvres*. 4^e éd. revue. Paris : Honoré Champion, 1932.
- Mühlethaler, Jean-Claude. *Poétiques du quinzième siècle*. Paris : Librairie A.-G. Nizet, 1983.
- Mühlethaler, Jean-Claude. « Introduction », dans Jean-Claude Mühlethaler — Eric Hicks (dir.), *François Villon : Lais, Testament, Poésies diverses, Ballades en jargon*. Paris : Champion Classiques, 2004, p. 7–42.
- Mühlethaler, Jean-Claude — Hicks, Eric (dir.). *François Villon : Lais, Testament, Poésies diverses, Ballades en jargon*. Paris : Champion Classiques, 2004.
- Paris, Gaston. [Le succès du Passetemps Michault...]. Note en marge de Piaget, Arthur. « Pierre Michault et Michault Taillevant », *Romania*, vol. 18, n° 71, 1889, p. 442–443.
- Pašteka, Július. « Stredoveký básnik a moderný kritik », dans Jozef Felix, *François Villon. Bohém, básnik, baladik*. Éd. Július Pašteka. Bratislava : Petrus, 2004, p. 8–31.
- Pelán, Jiří. « České překlady Françoise Villona », dans Antoine Marès — Tereza Riedlbauchová (dir.), *Naše Francie*. Prague : Památník národního písemnictví, 2018, p. 92–111.

- Pinkernell, Gert. « Une nouvelle date dans la vie et dans l'œuvre de François Villon : le 8 octobre 1458 », *Romania*, vol. 104, n° 415, 1983, p. 377–391.
- Regalado, Nancy Freeman. « La fonction poétique des noms propres dans le Testament de François Villon », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 32, 1980, p. 51–68.
- Regalado, Nancy Freeman. *L'art poétique de François Villon. Effet de réel*. Orléans : Paradigme, 2018.
- Rychner, Jean — Henry, Albert (éd.). *Le Testament Villon*. 2 vol. Genève : Droz, 1974.
- Rychner, Jean — Henry, Albert (éd.). *Le Lais Villon et les Poèmes variés*. 2 vol. Genève : Droz, 1977.
- Schwob, Marcel (dir.). *Le Petit et le Grant Testament de François Villon, les cinq ballades en jargon et des poésies du cercle de Villon, etc.* Reproduction fac-simile du manuscrit de Stockholm. Paris : Honoré Champion, 1905.
- Siciliano, Italo. *François Villon et les thèmes poétiques du Moyen Âge*. 2^e éd. Paris : Librairie A.-G. Nizet, 1967.
- Tabard, Laëtitia. « “Je, François Villon, escollier” : portrait du poète en étudiant », dans Nathalie Koble — Amandine Mussou — Anne Paupert — Michelle Szkilnik (dir.), *Villon à la lettre*. Paris : Section française de la Société Internationale de Littérature Courtoise, 2021, p. 3–17.
- Truhlářová, Jana. *Na cestách k francúzskej literatúre*. Bratislava : Veda, 2008.
- Truhlářová, Jana. « Jozef Felix a historická prekladateľská metóda », dans Libuša Vajdová (dir.), *Myslenie o preklade na Slovensku*. Bratislava : Kalligram, Ústav svetovej literatúry SAV, 2014, p. 32–54.
- Van Deyck, Rika. « Pour un panorama des études villoniennes », *Le Moyen Français*, n° 46–47, 2000, p. 577–590.
- Zink, Michel. « Musique et subjectivité. Le passage de la chanson d'amour à la poésie personnelle au XIII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 25, n° 99–100, 1982, 225–232.
- Zink, Michel. *Introduction à la littérature française du Moyen Âge*. Paris : Le Livre de Poche, 2006.
- Živčák, Ján. *Sila a slabosť periferie. Stredoveká francúzska literatúra na Slovensku v rokoch 1900 — 2017*. Prešov : Filozofická fakulta Prešovskej univerzity, 2022.

